



Comptes de l'exercice 2019

Principes d'activation aux SIL – Régularisation comptable – Crédit complémentaire

Préavis N° 2020 / 14

Lausanne, le 30 avril 2020

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

Les comptes 2019 de la Ville de Lausanne présentent un déficit de CHF 11.2 millions, en amélioration de CHF 31.5 millions par rapport au budget. Ce résultat découle d'une bonne maîtrise des charges et d'une gestion financière rigoureuse.

L'exécutif informe par contre déjà le Conseil communal que la crise liée au COVID-19 aura des impacts très lourds sur les comptes 2020 et le budget 2021. Une série de mesures urgentes ont d'ores et déjà été décidées. En outre, la Municipalité annonce la création d'un conseil économique et social lausannois pour soutenir la population et les entreprises impactées par les conséquences économiques de l'actuelle crise sanitaire.

Les charges de fonctionnement pour l'année 2019 (charges apurées, hors effets des variations de la péréquation) sont stables (+0% par rapport aux comptes 2018) et apparaissent donc comme maîtrisées. Côté revenus, les comptes 2019 s'inscrivent également dans la stabilité (-0.1%), malgré une diminution de la fiscalité des personnes morales.

Petite enfance, sécurité et autres thématiques prioritaires

La petite enfance a bénéficié depuis le début de la législature d'une augmentation de sa dotation, avec CHF 3.2 millions supplémentaires dévolus à l'accueil de jour. Cela a permis de créer 253 places en préscolaire et 300 places en parascolaire. Quant au domaine de la sécurité, il a bénéficié depuis le début de la législature de CHF 1.7 million supplémentaires, ce qui a notamment permis une augmentation de +27.5 ept dont la pérennisation de 6 ept et augmentation de 3.6 ept en lien avec les correspondants de nuit, 15.5 policiers (+5.5 ept formés et de +10 aspirants) et 2.4 ept liés à la sécurisation de l'ECS. D'autres domaines prioritaires tels que la culture, le développement durable, la politique des quartiers avec la Caravane des quartiers, ont obtenu des financements complémentaires pour environ CHF 2 millions.

Les domaines prioritaires évoqués ci-dessus ont pu bénéficier de moyens étendus grâce aux mesures du Plan structurel d'amélioration financière (PSAF II) mis en place dès 2017 par la Municipalité. Ces mesures totalisent un impact pérenne de CHF 28.8 millions par année à fin 2019. Rappelons que CHF 3.8 millions supplémentaires ont été introduits au budget 2020 de la Ville. Le solde du plan (d'une amplitude totale de CHF 35 millions annuels) sera mis en œuvre en 2021.

En 2019, l'investissement net de la Ville de Lausanne s'est inscrit à CHF 120.2 millions, très légèrement au-dessus de la marge d'autofinancement (CHF 117 millions). Parmi les grands projets, notons les CHF 24.3 millions dépensés pour Métamorphose (Stade et centre de football de la Tuilière et travaux aux Plaines-du-Loup).

Le choc à venir

L'actuelle crise du COVID-19 aura un impact massif sur les comptes 2020 de la Ville de Lausanne et, selon toute vraisemblance, également sur les exercices suivants. Cette situation hors du commun nécessitera également des mesures à court, moyen et long termes de la part de la Ville de Lausanne pour aider à la sortie de crise, soutenir la population et les entreprises impactées par les conséquences économiques.

En application de ses décisions de mars-avril 2020, la Municipalité a d'ores et déjà pris différentes mesures afin de soutenir l'économie et les entités subventionnées :

- les loyers de l'ensemble de ses locataires commerciaux touchés par les interdictions fédérales (commerces et établissements publics) à partir du 1^{er} mars 2020 jusqu'au 30 avril 2020 au moins, ne seront pas perçus ;
- les taxes d'occupation du sol communal pour les anticipations commerciales des magasins et pour l'installation des stands des marchés pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020 ne seront pas facturées ;
- la taxe sur l'occupation du domaine public lors de chantiers ne sera pas perçue durant la période de fermeture des chantiers ;
- les émoluments de surveillance annuelle découlant des licences d'établissements publics ne seront pas facturés ;
- la réforme de la taxe de séjour est repoussée à 2021. Les subventions nominales et ponctuelles aux acteurs sociaux, culturels et sportifs sont garanties même en cas d'annulation ;
- les factures des centres d'accueil de jour communaux seront annulées pour les parents qui n'auront pas bénéficié de leurs prestations pour la durée de la pandémie ;
- un soutien est donné aux ateliers d'artistes (1^{er} mars 2020 jusqu'au 30 avril 2020 au moins).

Ces mesures urgentes en appelleront d'autres, en plusieurs étapes, pour soutenir la population et les entreprises impactés par les conséquences économiques de l'actuelle crise sanitaire. Il conviendra toutefois qu'elles soient coordonnées avec les décisions qui seront prises à l'échelle fédérale et cantonale et élaborées en lien étroit avec les acteurs concernés. C'est pourquoi la Municipalité a d'ores et déjà décidé de la création d'un conseil économique et social lausannois, qui sera appelé à échanger et proposer des actions à la Municipalité. Ce conseil réunira des acteurs économiques des principaux secteurs d'activité lausannois, des représentants du tourisme, les syndicats, des représentants des hautes écoles, ainsi que les principaux acteurs sociaux intéressés aux questions économiques et sociales. Sa composition et son fonctionnement seront prochainement arrêtés par la Municipalité.

Ce préavis sollicite également un crédit complémentaire d'investissement du patrimoine administratif de CHF 27'990'000.- sur le préavis N° 2016/16 « Axes forts de transports publics urbains (AFTPU). Projet de tramway entre la gare de Renens et la place de l'Europe à Lausanne. Demande d'un crédit de réalisation » pour des raisons uniquement comptables, sans effet sur la trésorerie de la Ville.

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes de 2019 :

Compte administratif

(Comptes de fonctionnement et investissement du patrimoine administratif)

Comptes 2018	BUDGET 2019 (y c. crédits suppl.)		Comptes 2019	ECARTS
CHF	CHF		CHF	CHF
COMPTE DE RESULTAT				
1'764'004'484	1'865'276'900	Total des charges	1'786'716'602.54	-78'560'297
1'736'331'376	1'822'573'200	Total des revenus	1'775'550'138.41	-47'023'062
<u>-27'673'107</u>	<u>-42'703'700</u>	Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-11'166'464.13	31'537'236
125'799'294	120'403'600	Amortissements	126'344'015.31	5'940'415
6'746'756	-19'669'300	Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	1'796'168.00	21'465'468
104'872'943	58'030'600	Autofinancement du compte de fonctionnement	116'973'719.18	58'943'119
<u>-115'490'621</u>	<u>-207'242'000</u>	Investissements nets	-120'214'343.66	87'027'656
-10'617'678	-149'211'400	Excédent (+) ou insuffisance (-) d'autofinancement du compte de fonctionnement	-3'240'624.48	145'970'776

COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
133'195'246.45	262'520'000	Total des dépenses	147'288'197.72	-115'231'802
17'704'625.49	55'278'000	Total des recettes	27'073'854.06	-28'204'146
<u>115'490'621</u>	<u>207'242'000</u>	Investissements nets	120'214'343.66	

2. Objet du préavis

Conformément à l'article 93, lettre c), de la loi du 28 février 1956 sur les communes, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 2018.

3. Table des matières

1.	Résumé	1
2.	Objet du préavis	3
3.	Table des matières.....	3
4.	Comptes de l'exercice 2019.....	4
4.1	Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2019	4
4.1.1	Compte de fonctionnement.....	4
4.1.2	Comptes des investissements du patrimoine administratif.....	17
4.1.3	Plafond d'endettement	19
4.1.4	Bilan général	19
5.	Principes d'activation aux SIL – Crédit complémentaire.....	22
6.	Impact sur le développement durable.....	25
7.	Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap	25
8.	Conclusions.....	25

4. Comptes de l'exercice 2019

4.1 Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2019

4.1.1 Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus	Excédent des charges (-) ou des revenus (+)
Budget initial	1'861'163'900.00	1'818'780'600.00	-42'383'300.00
Crédits supplémentaires	4'113'000.00	3'792'600.00	-320'400.00
Budget final	1'865'276'900.00	1'822'573'200.00	-42'703'700.00
Comptes 2019	1'786'716'602.54	1'775'550'138.41	-11'166'464.13
Ecart	-78'560'297.46	-47'023'061.59	31'537'235.87
	-4.21%	-2.58%	

Sur ces mêmes bases, le détail par nature du compte de fonctionnement de l'exercice 2019 s'établit comme suit :

Résultat par catégorie	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart (+/-) B2019 - C2019	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
3 Charges	1'764'004'484	1'865'276'900	1'786'716'603	-78'560'297	-4.21
30 Charges de personnel	590'124'850	600'775'800	595'324'026	-5'451'774	-0.91
31 Biens, services et marchandises	418'859'791	523'795'200	449'094'531	-74'700'669	-14.26
32 Intérêts passifs	51'931'648	52'840'000	50'063'432	-2'776'568	-5.25
33 Amortissements	151'082'444	145'950'000	149'707'143	3'757'143	2.57
35 Dédommagements à des collectivités publiques	312'617'913	307'581'600	299'765'161	-7'816'439	-2.54
36 Subventions accordées	100'327'127	94'674'500	103'259'277	8'584'777	9.07
38 Attributions aux réserves	40'449'468	17'053'900	33'562'930	16'509'030	96.81
39 Imputations internes	98'611'244	122'605'900	105'940'102	-16'665'798	-13.59
4 Revenus	1'736'331'376	1'822'573'200	1'775'550'138	-47'023'062	-2.58
40 Impôts	541'477'519	514'500'000	521'119'425	6'619'425	1.29
41 Patentes, concessions	3'510'584	3'315'000	2'634'691	-680'309	-20.52
42 Revenus des biens	108'623'977	89'481'400	111'701'237	22'219'837	24.83
43 Taxes, ventes et prestations facturées	643'984'529	732'690'900	673'536'493	-59'154'407	-8.07
44 Part à des recettes sans affectation	8'627'032	5'500'000	8'816'891	3'316'891	60.31
45 Dédommagements de collectivités publiques	293'676'967	314'138'900	315'307'518	1'168'618	0.37
46 Subventions acquises	4'116'814	3'617'900	4'727'019	1'109'119	30.66
48 Prélèvements sur les réserves	33'702'712	36'723'200	31'766'762	-4'956'438	-13.50
49 Imputations internes	98'611'244	122'605'900	105'940'102	-16'665'798	-13.59
RESULTAT					
Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-27'673'107	-42'703'700	-11'166'464	31'537'236	

Les écarts par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, sont principalement les suivants :

3 CHARGES

30 Charges de personnel

-CHF 5.5 millions ou -0.9%

	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart (+/-) B2019 - C2019	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	39'717'854.73	40'833'300	39'847'024.09	-986'275.91	-2.4
Sécurité et économie	159'924'440.28	168'393'600	162'257'529.33	-6'136'070.67	-3.6
Sports et cohésion sociale	69'668'746.24	75'071'900	69'498'375.19	-5'573'524.81	-7.4
Logement, environnement et architecture	70'016'281.93	72'297'900	70'555'677.69	-1'742'222.31	-2.4
Enfance, jeunesse et quartiers	100'368'935.58	102'903'700	101'988'236.13	-915'463.87	-0.9
Finances et mobilité	79'270'170.54	84'212'200	80'536'196.55	-3'676'003.45	-4.4
Services industriels	71'158'420.34	74'863'200	70'640'987.21	-4'222'212.79	-5.6
Sous-total	590'124'849.64	618'575'800	595'324'026.19	-23'251'773.81	-3.8
Rattrapage Equitas	0.00	2'200'000	0.00	-2'200'000.00	-
Correctif de la masse salariale	0.00	-20'000'000	0.00	20'000'000.00	-100.0
Total	590'124'849.64	600'775'800	595'324'026.19	-5'451'773.81	-0.9

Dans ce secteur de charges, on relèvera que les économies salariales anticipées d'un montant de CHF 20 millions, corrigées du rattrapage lié à la mise en place du projet Equitas (+CHF 2.2 millions), ont été pleinement réalisées puisque l'on enregistre une économie supplémentaire de CHF 5.5 millions. Par rapport aux comptes 2018, la masse salariale augmente de CHF 5.2 millions.

31 Biens, services et marchandises

-CHF 74.7 millions ou -14.3%

	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart (+/-) B2019 - C2019	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	12'815'272.23	15'704'400	12'196'643.37	-3'507'756.63	-22.3
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles	166'645'983.62	192'446'900	199'622'325.15	7'175'425.15	3.7
Marchandises	16'681'263.09	18'099'600	16'538'756.77	-1'560'843.23	-8.6
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	36'988'405.38	39'295'000	33'265'534.19	-6'029'465.81	-15.3
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	48'325'096.56	51'969'500	50'388'396.50	-1'581'103.50	-3.0
Honoraires et prestations de services	139'045'941.76	152'417'000	133'781'074.53	-18'635'925.47	-12.2
Autres dépenses en biens, services et marchandises	53'549'086.85	53'862'800	57'567'354.25	3'704'554.25	6.9
Sous-total	474'051'049.49	523'795'200	503'360'084.76	-20'435'115.24	
Suppression des achats internes d'eau, d'énergie et de combustibles des SIL	-52'631'213.79	0	-51'874'206.62	-51'874'206.62	-
Suppression des honoraires et prestations de services internes des SIL	-2'560'044.90	0	-2'391'346.80	-2'391'346.80	-
Total	418'859'790.80	523'795'200	449'094'531.34	-74'700'668.66	-14.3

L'importante diminution constatée sous ce poste (-CHF 74.7 millions) est liée, sur recommandation du Contrôle des finances (CFL), à la suppression des achats et des ventes internes d'énergie aux SIL (-

CHF 54.3 millions, dont CHF 51.9 millions sous le poste « Achat d'eau, d'énergie et de combustibles » et CHF 2.4 millions sous le poste « Honoraires et prestations de services », voir également poste 43 ci-après). S'il est fait abstraction de cette suppression, cette nature aboutit globalement à une économie de charges de CHF 20.4 millions, y compris les achats d'énergie des SIL (diminution multimédia, à reprendre également dans le chap. 43).

Les économies de charges résultent d'une multitude de montants répartis dans les divers services de l'administration. Les principaux écarts pouvant être relevés sont les suivants :

(en millions de CHF)

— Service de protection et sauvetage – Groupe sanitaire – Fin de la gestion par la Ville de la facturation effectuée pour les ambulances privées	-2.6
— Service de l'eau – Autres prestations de tiers	-1.5
— Service de l'eau – Traitement des eaux usées – Prestations de EPURA S.A.	-3.0
— Service de l'eau – Eau, énergie chauffage	-0.9
— SIL – Eau, énergie et chauffage (hors achat interne)	+7.9
— SIL – Achat d'objets mobiliers et d'installations	-1.9
— SIL – Entretien d'objets mobiliers et d'installations	-2.9
— SIL – Autres prestations de tiers (essentiellement domaine multimédia, voir également gr 43)	-6.9
— SIL – Impôts, taxes et frais divers	+5.6

32 Intérêts passifs**-CHF 2.8 millions ou -5.3%**

	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart (+/-) B2019 - C2019	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts des dettes	51'930'529.88	52'800'000	50'058'279.81	-2'741'720.19	-5.2
Autres intérêts passifs	1'118.15	40'000	5'152.17	-34'847.83	-87.1
Total	51'931'648.03	52'840'000	50'063'431.98	-2'776'568.02	-5.3

Des dépenses d'investissements nets moindres que prévu, un autofinancement supérieur à celui budgétisé et des taux d'intérêts toujours très bas ont permis de réaliser cette économie. Par rapport aux comptes 2018, la charge d'intérêt diminue de CHF 1.9 million.

33 Amortissements**+CHF 3.8 millions ou +2.6%**

	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart (+/-) B2019 - C2019	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Remises, défalcatons et moins-values d'impôts	9'959'374.23	7'000'000	9'279'648.99	2'279'648.99	32.6
Autres pertes, défalcatons et moins-values	10'782'315.30	8'678'900	9'561'321.04	882'421.04	10.2
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	87'516'126.90	81'795'200	87'628'950.35	5'833'750.35	7.1
Amortissements du patrimoine administratif des SIL	38'283'167.01	38'608'400	38'715'064.96	106'664.96	0.3
Amortissements du patrimoine financier	4'541'460.45	9'867'500	4'522'157.25	-5'345'342.75	-54.2
Total	151'082'443.89	145'950'000	149'707'142.59	3'757'142.59	2.6

Les défalcatons d'impôts (chiffre communiqué par l'Administration cantonale des impôts (ACI)) ont été plus importantes que prévu (+CHF 2.3 millions). Les autres pertes, défalcatons et moins-values (nature 330) ont globalement dépassé le budget de CHF 0.9 million et résultent principalement, au Service des finances, d'une augmentation de la provision pour risques non assurés (+CHF 0.7 million).

Concernant les amortissements du patrimoine administratif (+CHF 5.9 millions), l'augmentation s'explique par des amortissements plus importants au Secrétariat général CD, au Bureau du développement immobilier et projet Métamorphose (projets aux Plaines-du-Loup et aux Prés de Vidy, +CHF 1.7 million), au Service de l'eau (projets relatifs à la rénovation du réservoir des Dailles et à l'étude de la nouvelle usine de Saint-Sulpice, +CHF 4.6 millions, voir également groupe 48 ci-après) et au Service des routes et de la mobilité (-CHF 0.5 million).

Quant à la diminution des amortissements du patrimoine financier (PF) (rubrique 334) de CHF 5.3 millions, celle-ci s'explique, principalement, au Service du logement et des gérances, par une surestimation au budget 2019 des dépenses d'investissements du crédit lié à l'assainissement énergétique des bâtiments du PF (-CHF 4.9 millions, amortissements en fonction des dépenses réelles) ; cette diminution est compensée par un prélèvement moindre d'un montant identique dans le Fonds de rénovation d'immeubles (voir également sous le poste 48). Aux Services industriels, un amortissement budgété de CHF 0.5 million dans le cadre des activités de contracting n'a pas été effectué.

35 Dédommagements à des collectivités publiques

-CHF 7.8 millions ou -2.5%

	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart (+/-) B2019 - C2019	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	119'785'649.00	107'167'200	102'101'590.00	-5'065'610.00	-4.7
Facture sociale	112'457'453.00	116'400'000	115'782'286.00	-617'714.00	-0.5
Participation à des entreprises de transports	55'212'586.67	58'325'300	57'266'521.25	-1'058'778.75	-1.8
Participation à l'association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)	12'882'982.00	13'400'000	12'845'408.00	-554'592.00	-4.1
Réforme policière	7'725'379.00	7'700'000	7'168'980.00	-531'020.00	-6.9
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'456'752.40	2'400'000	2'527'645.45	127'645.45	5.3
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	907'556.00	910'000	908'180.00	-1'820.00	-0.2
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	698'120.00	707'600	698'600.00	-9'000.00	-1.3
Autres dédommagements	491'434.83	571'500	465'950.70	-105'549.30	-18.5
Total	312'617'912.90	307'581'600	299'765'161.40	-7'816'438.60	-2.5

La facture sociale et l'alimentation du Fonds de péréquation sont restées en deçà du budget de CHF 5.7 millions. Cet écart est essentiellement à mettre en lien avec la capacité contributive lausannoise, qui s'amenuise suite à la mise en place des RIE III.

Par rapport aux comptes 2018, l'on constate une augmentation des charges liée à la Facture sociale de CHF 3.3 millions.

S'agissant des frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat, la hausse est due à l'augmentation du volume d'impôts mis en compte.

36 Subventions accordées**+CHF 8.6 millions ou +9.1%**

Le détail de cet écart, par direction, s'établit comme il suit :

	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart (+/-) B2019 - C2019	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	51'689'527.70	46'690'200	52'079'288.10	5'389'088.10	11.5
Sécurité et économie	519'800.00	602'800	563'070.20	-39'729.80	-6.6
Sports et cohésion sociale	19'252'166.42	20'869'900	21'658'029.41	788'129.41	3.8
Logement, environnement et architecture	2'429'627.10	2'127'800	2'424'951.00	297'151.00	14.0
Enfance, jeunesse et quartiers	15'997'118.40	13'513'900	16'212'795.95	2'698'895.95	20.0
Finances et mobilité	10'438'887.27	10'869'900	10'321'142.52	-548'757.48	-5.0
Total	100'327'126.89	94'674'500	103'259'277.18	8'584'777.18	9.1

L'importante augmentation constatée sous ce poste (+CHF 8.6 millions) s'explique principalement par la comptabilisation en 2019 de la mise à disposition gratuite de locaux (anciennement rubrique 390) sous la rubrique 365 « Subventions à des institutions » (+CHF 10.5 millions), la contrepartie étant comptabilisée sous la rubrique 423 « Revenus des biens du patrimoine financier (PF) » ou 427 « Revenus des biens du patrimoine administratif (PA) » selon la nature du bien. Ce nouveau mode opératoire faisant suite à une recommandation du Contrôle des finances de la Ville est neutre sur les comptes de la Commune. La diminution réelle de ce poste (-CHF 1.9 million) s'explique ainsi :

A la Direction logement, environnement et architecture, au Service du logement et des gérances, les participations aux charges d'intérêts des sociétés immobilières sont globalement restées CHF 0.5 million en dessous des prévisions.

A la Direction finances et mobilité, le déficit d'exploitation de la société Parking-Relais lausannois S.A. couvert par la Ville a été moins important que prévu (-CHF 0.4 million).

38 Attributions aux réserves**+CHF 16.5 millions ou +96.8%**

	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecarts (+/-) C2019	B2019 - %
	CHF	CHF	CHF	CHF	
Fonds de régularisation des loyers	121'347.00	112'900	123'912.00	11'012.00	9.8
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	638'766.34	0	51'376.41	51'376.41	-
Fonds du Service de l'eau	25'688'169.67	8'700'000	22'536'981.50	13'836'981.50	159.0
Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	0.00	0	939'950.00	939'950.00	-
Fonds de réserve pour fluctuation de valeur des placements, prêts et participations permanentes	0.00	0	351'802.98	351'802.98	-
Fonds pour risques génériques financiers	0.00	0	1'158'510.00	1'158'510.00	-
Fonds de réserve Beaulieu	5'000'000.00	0	0.00	0.00	-
Fonds des SIL	9'001'184.88	8'241'000	8'400'397.22	159'397.22	1.9
Total	40'449'467.89	17'053'900	33'562'930.11	16'509'030.11	96.8

Au Service de l'eau, les résultats d'exploitation de l'unité Eau potable et des unités liées à l'épuration des eaux ont entraîné des attributions supplémentaires, respectivement CHF 10.4 millions au Fonds de renouvellement de l'usine de Saint-Sulpice et CHF 3.4 millions au Fonds de péréquation de la STEP.

A la Direction enfance, jeunesse et quartiers, à l'unité Cultes et temples, une attribution non budgétée de CHF 0.9 million a été effectuée au Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires, opération liée à la cession de l'Eglise des Croisettes à la Commune d'Epalinges (préavis N° 2019/06). A préciser qu'un revenu d'un montant identique a été comptabilisé en plus-value (voir groupe 42 ci-dessous).

Au Service des finances, deux attributions ont été effectuées : une de CHF 0.4 million dans le Fonds de réserve pour fluctuation de valeur des prêts et participations permanentes suite à la réévaluation de la participation dans Romande Energie Holding, ainsi qu'une de CHF 1.2 million dans le Fonds pour risques génériques financiers. Il est à préciser que, en contrepartie, des revenus de montants identiques ont été comptabilisés en plus-value et produits exceptionnels (voir groupe 42 ci-après).

39**Imputations internes****-CHF 16.7 millions ou -13.6%****49**

La diminution constatée sous ce poste provient principalement, suite à une recommandation du Contrôle des finances de la Ville, de la comptabilisation des imputations internes de loyers sous la rubrique 365 « Subventions à des institutions ».

4 REVENUS

40 Impôts

+CHF 6.6 millions ou +1.3%

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019
	CHF	CHF	CHF
Total	541'477'518.76	514'500'000	521'119'424.50
Produit de l'impôt sur les personnes physiques :	<u>371'318'285.86</u>	<u>389'200'000</u>	<u>394'694'834.80</u>
- sur le revenu	327'681'855.60	345'200'000	345'637'837.36
- sur la fortune	37'875'984.92	38'500'000	43'371'821.60
- perçu des étrangers	5'337'145.84	5'000'000	5'210'112.40
- à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	423'299.50	500'000	475'063.44
Produit de l'impôt sur les personnes morales :	<u>90'396'957.20</u>	<u>54'700'000</u>	<u>52'565'454.90</u>
Produit des autres impôts :	<u>79'762'275.70</u>	<u>70'600'000</u>	<u>73'859'134.80</u>
- foncier	37'633'648.25	35'000'000	37'197'352.15
- complémentaire sur les immeubles	5'311'444.30	5'000'000	5'734'078.90
- Droits de mutation sur les transf. imm.	10'237'652.10	9'000'000	8'863'389.50
Produit de l'impôt :			
- sur les successions et les donations	20'038'418.15	14'500'000	15'757'882.50
- sur les divertissements	6'164'662.90	6'800'000	5'948'186.75
- sur les chiens	376'450.00	300'000	358'245.00

Au chapitre de la fiscalité, les revenus dépassent le budget de manière importante essentiellement suite à des effets « conjoncturels » tels que la fortune (+CHF 4.9 millions), les impôts fonciers et les droits de mutation (+CHF 2.8 millions), et les impôts sur les successions et donations (+CHF 1.3 million). Hormis ces éléments conjoncturels, les estimations budgétaires ont été atteintes.

S'agissant de l'écart par rapport aux comptes 2018, ils résultent d'une baisse significative en lien avec les personnes morales (-CHF 37.8 millions) suite à la mise en œuvre de la RIE III cantonale et d'une évolution importante au niveau des personnes physiques (+CHF 23.4 millions). Cette dernière doit être atténuée car elle résulte, pour moitié environ, d'un rattrapage 2018 en 2019 (pour rappel les comptes 2018 présentaient une réduction de CHF 3.6 millions par rapport à 2017 au niveau des personnes physiques). En parallèle, les impôts conjoncturels ont diminué de CHF 5.9 millions. De manière globale, les recettes fiscales diminuent ainsi de CHF 20.4 millions par rapport aux comptes 2018.

Personnes physiques

Ainsi que le fait apparaître le tableau ci-dessus, le rendement global des personnes physiques pour 2019 a atteint CHF 394.7 millions, soit une augmentation de CHF 5.5 millions (+1.4%) en comparaison du budget, et une augmentation de CHF 23.4 millions (+6.3%) par rapport aux comptes 2018.

Au 31 décembre 2019, l'ACI déclarait que 99.97% des contribuables lausannois étaient taxés pour 2013, 99.94% pour 2014, 99.73% pour 2015, 98.53% pour 2016, 96.03% pour 2017 et 77.44% pour 2018.

Les impôts comptabilisés en 2019 correspondent aux acomptes facturés (ainsi que les impôts à la source) pour dite année, additionnés des écarts entre les acomptes et les taxations des années précédentes. En voici le détail avec le rappel des données de 2018 (chiffres en millions de CHF) :

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
2010 et antérieurs	3.2	3.0
2011	0.4	0.9
2012	0.5	1.4
2013	1.5	1.0
2014	1.6	2.4
2015	0.8	2.0
2016	7.2	4.3
2017	40.8	10.3
2018	315.5	46.4
2019	0.0	323.5
	<u>371.5</u>	<u>395.2</u>

Personnes morales

Les recettes fiscales diminuent de CHF 2.1 millions par rapport au budget 2019 et de CHF 37.8 millions par rapport aux comptes 2018. Par rapport aux comptes, l'importante baisse est à mettre en lien avec la mise en place des RIE III cantonales sur sol vaudois, le taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés ordinaires passant de 8% à 3.33%.

Le décompte ci-après donne, par année de taxation, les impôts des personnes morales comptabilisés en 2018 et en 2019 (chiffres en millions de CHF) additionnés des écarts entre les acomptes et les taxations des années précédentes :

	<u>2018</u>	<u>2019</u>
2012 et antérieurs	-0.8	0.3
2013	0.2	-0.2
2014	0.3	1.3
2015	0.6	0.5
2016	-2.0	0.2
2017	6.7	3.2
2018	81.4	-1.5
2019	4.0	43.7
2020	0.0	5.1
	<u>90.4</u>	<u>52.6</u>

Autres impôts

L'impôt sur les successions et les donations est supérieur de CHF 1.3 million par rapport au budget et inférieur de CHF 4.3 millions par rapport aux comptes 2018. L'impôt foncier, quant à lui, est en hausse de CHF 2.2 millions par rapport au budget.

41 Patentes, concessions**-CHF 0.7 million ou -20.5%**

	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart (+/-) B2019 - C2019	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Patentes, concessions	3'510'583.60	3'315'000	2'634'690.75	-680'309.25	-20.5

La baisse s'explique par une diminution des revenus liés aux permis de construire et de revenus inférieurs aux prévisions au niveau des taxes sur les équipements communautaires.

42 Revenus des biens**+CHF 22.2 millions ou +24.8%**

	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart (+/-) B2019 - C2019	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts, prêts et participations	10'958'215.04	8'994'800	12'520'526.21	3'525'726.21	39.2
Revenu des immeubles du patrimoine financier	34'469'719.33	33'188'000	34'457'048.46	1'269'048.46	3.8
Revenu des biens du patrimoine administratif	49'224'882.69	43'514'100	50'798'836.54	7'284'736.54	16.7
Autres revenus	13'971'160.42	3'784'500	13'924'826.00	10'140'326.00	267.9
Total	108'623'977.48	89'481'400	111'701'237.21	22'219'837.21	24.8

Sous le poste « Intérêts, prêts et participations », au Service des finances, plusieurs éléments significatifs sont à relever : le dividende et la rémunération des garanties financières provenant de Gaznat S.A. (+CHF 1.4 million), les intérêts moratoires sur les taxations des personnes physiques et morales, communiqués par l'ACI supérieurs (+CHF 1.6 million) et la réévaluation de la participation dans Romande Energie Holding S.A. à la valeur boursière au 31.12.219 (+CHF 0.4 million). S'agissant de cette dernière écriture comptable, un versement d'un montant identique a été effectué dans le Fonds de réserve pour fluctuation de valeurs des placements, prêts et participations permanentes (voir groupe 38 ci-avant).

Sous le poste « Revenu des immeubles du patrimoine financier (PF) » et « Revenus des immeubles du patrimoine administratif (PA) » des mouvements importants sont à relever (+CHF 10.5 millions) ; ceux-ci s'expliquent par la comptabilisation sous la rubrique 365 « Subventions à des institutions » de la mise à disposition gratuite de locaux budgétée sous la rubrique 390. Ce mode de comptabilisation fait suite à une recommandation du Contrôle des finances de la Ville (CFL) et est neutre sur les comptes de la Commune (voir postes 36 et 39 ci-avant). Il est à relever, également, au Service des parcs et domaines, la baisse du volume des ventes de vin de CHF 0.9 million.

Sous le poste « Autres revenus », l'importante augmentation de CHF 10.1 millions résulte de plusieurs éléments : au Service des finances, d'une dissolution partielle de la provision pour débiteurs (+CHF 4.9 millions) essentiellement en lien avec la taxe m³, de la hausse des impôts récupérés après défalcation (communiqués par l'ACI) (+CHF 0.4 million) et d'agios sur les émissions d'emprunts obligataires (+CHF 0.5 million) ; à la Direction enfance jeunesse et quartiers, à l'unité Cultes et temples, de la comptabilisation d'une plus-value de CHF 0.9 million réalisée dans le cadre de l'opération liée à la cession de l'église des Croisettes à la commune d'Epalinges (préavis N° 2019/06 « Opérations immobilières avec et sur le territoire de la Commune d'Epalinges - Cession de l'Eglise des Croisettes parcelle n° 320 - Cession des parcelles nos 273 et 274 entourant l'Eglise des Croisettes - Cession de la parcelle de l'ancien réservoir d'eau de la Cabolétaz » S'agissant de cette dernière opération, il est à relever qu'un versement d'un montant identique a été effectué dans le Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires (voir groupe 38 ci-avant).

43 Taxes, ventes et prestations facturées**-CHF 59.2 millions ou -8.1%**

	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart (+/-) B2019 - C2019	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Taxes, redevances et prestations de services	294'183'097.04	302'885'200	286'196'007.46	-16'689'192.54	-5.5
Ventes (yc SIL)	276'152'722.79	358'784'500	314'178'861.62	-44'605'638.38	-12.4
Frais facturés à des tiers, remboursements	17'804'949.82	13'503'800	16'546'388.10	3'042'588.10	22.5
Amendes	27'449'865.80	28'100'000	25'949'967.68	-2'150'032.32	-7.7
Autres contributions	28'393'893.41	29'417'400	30'665'268.62	1'247'868.62	4.2
Total	643'984'528.86	732'690'900	673'536'493.48	-59'154'406.52	-8.1

L'importante diminution constatée sous ce poste (-CHF 59.2 millions) est liée, sur recommandation du CFL, à la suppression des imputations internes d'achats et de ventes d'énergie aux SIL (-CHF 54.3 millions, dont CHF 51.9 millions sous le poste « Ventes » et CHF 2.4 millions sous le poste « Taxes, redevances et prestations de services », voir également poste 31 ci-avant). S'il est fait abstraction de cette suppression, cette nature aboutit globalement à une diminution de revenus de CHF 4.9 millions, y compris les ventes d'énergie des SIL.

Voici les principaux écarts qui peuvent être mis en exergue dans ce chapitre :

(en millions de CHF)

— Service de l'eau – Taxes uniques de raccordement	+1.5
— Service de l'eau – Ventes d'eau et taxes	+2.7
— Service de l'eau – Prestation facturées à EPURA S.A.	-0.8
— Service de protection et sauvetage – Groupe sanitaire – Fin de la gestion par la Ville de la facturation effectuée pour les ambulances privées	-2.5
— Pompes Funèbres Officielles – Abandon des prestations commerciales (prestations et ventes)	-2.2
— Corps de police – Diverses redevances et prestations facturées	-1.1
— Service social – Loyers des appartements sociaux	-0.9
— SIL – Raccordements au gaz « clé en main »	-0.7
— SIL – Vente d'installations photovoltaïques	-0.8

Finalement, les revenus en lien avec le télé-réseau sont inférieurs de CHF 6.5 mios par rapport au budget et CHF 2.5 mios par rapport aux C2018, notamment en raison d'une baisse des abonnements. Cependant, en prenant en considération les économies de charges réalisées dans ce domaine (voir notamment le groupe 31) le résultat lié au télé-réseau s'améliore d'environ CHF 3 mios par rapport à l'année 2018.

44 Part à des recettes sans affectation**+CHF 3.3 millions ou +60.3%**

	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart (+/-) B2019 - C2019	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur les gains immobiliers	8'627'031.65	5'500'000	8'816'891.05	3'316'891.05	60.3

L'impôt sur les gains immobiliers, sujet à fluctuation, a dépassé le budget de CHF 3.3 millions.

45 Dédommagements de collectivités publiques**+CHF 1.2 million ou +0.4%**

	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart (+/-) B2019 - C2019	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de péréquation intercommunal	189'219'533.00	206'517'400	209'143'432.10	2'626'032.10	1.3
Facturation à l'Académie de police de Savatan	1'068'825.00	890'000	846'775.00	-43'225.00	-4.9
Participations diverses aux frais du Corps des sapeurs pompiers	9'611'994.80	9'220'800	9'355'951.90	135'151.90	1.5
Participation cantonale aux charges du dispositif sanitaire (ambulances)	2'016'618.60	2'530'700	1'875'582.64	-655'117.36	-25.9
Participation cantonale à l'aide au logement	504'099.50	506'500	438'470.50	-68'029.50	-13.4
Participation cantonale à la gestion des PC, PC familles, allocations familiales et remboursement des frais médicaux	4'005'286.56	3'469'000	3'806'452.45	337'452.45	9.7
Participations diverses aux charges du Service social	28'489'264.85	27'621'400	28'603'674.06	982'274.06	3.6
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP et de l'unité spécialisée ORP-CSR	13'504'187.13	14'069'500	13'359'477.06	-710'022.94	-5.0
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'969'820.00	7'333'700	6'839'175.35	-494'524.65	-6.7
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	11'777'521.00	13'216'900	12'857'507.00	-359'393.00	-2.7
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers	17'017'972.46	17'814'600	17'753'596.18	-61'003.82	-0.3
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	6'157'618.00	7'961'200	6'761'092.60	-1'200'107.40	-15.1
Autres dédommagements	3'334'226	2'987'200	3'666'332	679'131.61	22.7
Total	293'676'966.82	314'138'900	315'307'518.45	1'168'618.45	0.4

Relevons ici que, s'agissant de la péréquation intercommunale, compte tenu des résultats définitifs de 2018 enregistrés dans l'exercice 2019, le retour du Fonds de péréquation ainsi que les contributions dudit fonds aux dépenses thématiques ont été supérieurs aux prévisions de quelque CHF 2.6 millions (voir chapitre 35).

Au Service de protection et sauvetage, la participation versée par la Direction générale de la santé pour couvrir l'excédent de charges du Groupe sanitaire est inférieur de CHF 0.7 million.

Du fait d'un excédent de charges de l'Office régional de placement inférieur aux prévisions, la participation versée par la Confédération a été diminuée de CHF 0.7 million.

Au Service de l'eau, les charges nettes d'exploitation de la STEP ayant été inférieures aux prévisions, il en découle une moindre participation des communes.

Finalement, sous le poste « Autres dédommagements », l'augmentation résulte principalement, au Corps de police, de la comptabilisation sous ce poste de facturations au Service pénitentiaire (SPEN) auparavant comptabilisées sous le groupe 43 ci-avant (CHF 0.4 million).

46 Subventions acquises**+CHF 1.1 million ou +30.7%**

Le détail de ce chapitre se présente comme il suit :

	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart (+/-) B2019 - C2019	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Subventions de la Confédération et du Canton pour les forêts, parcs et domaines	358'228.70	283'000	268'022.80	-14'977.20	-5.3
Subventions de l'Etat relatives à la lutte contre le racisme	750'400.10	761'200	708'170.00	-53'030.00	-7.0
Subventions de l'ECA au Service de secours et incendie	368'309.50	319'800	413'671.95	93'871.95	29.4
Subventions de l'Etat pour les travaux sur les routes en traversée de localité	215'362.20	100'000	247'152.60	147'152.60	147.2
Subventions de l'Etat relatives aux structures d'accueil pour sans-abri	1'504'695.20	1'856'800	1'786'000.00	-70'800.00	-3.8
Subventions de la Confédération pour des projets aux SIL	403'322.19	50'000	739'342.61	689'342.61	1378.7
Autres subventions	516'496.00	247'100	564'659.15	317'559.15	128.5
Total	4'116'813.89	3'617'900	4'727'019.11	1'109'119.11	30.7

Les subventions de l'Etat relative à la lutte contre le racisme sont liées aux conventions de financement signées avec le Canton.

Au Service des routes et de la mobilité, la participation du Canton pour des travaux d'entretien sur les routes en traversée de localité a été supérieure à ce qui avait été prévu.

Aux Services industriels, la société Forces Motrices Hongrin-Léman S.A. a obtenu la prime de marché prévue comme mesure de soutien fédéral à la grande hydraulique. Des subventions fédérales ont également été versées pour le programme équi watt.

Sous le poste « Autres subventions », l'augmentation s'explique, au Service de l'eau, par le versement sur l'exercice 2019 des subventions de l'ECA de l'année précédente.

48 Prélèvements sur les réserves**-CHF 5.0 millions ou -13.5%**

	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart (+/-) B2019 - C2019	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds du Service de l'eau	3'701'988.71	2'550'000	7'569'441.68	5'019'441.68	196.8
Fonds de réserve générale du SSL	961'517.08	0	316'536.35	316'536.35	-
Fonds de rénovation d'immeubles	4'616'329.22	13'535'200	7'527'171.25	-6'008'028.75	-44.4
Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	2'385'174.36	1'635'200	1'383'070.96	-252'129.04	-15.4
Fonds du stationnement	2'000'000.00	0	0.00	0.00	-
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	0.00	2'713'200	0.00	-2'713'200.00	-100.0
Fonds de réserve pour fluctuation de valeurs	2'940'001.00	0	0.00	0.00	-
Fonds pour risques génériques financiers	2'500'000.00	0	171'397.75	171'397.75	-
Fonds des SIL	14'597'701.14	16'289'600	14'799'144.12	-1'490'455.88	-9.1
Total	33'702'711.51	36'723'200	31'766'762.11	-4'956'437.89	-13.5

Au Service de l'eau, à l'Unité Eau potable, la différence s'explique par des prélèvements non budgétés dans le Fonds de réserve et de renouvellement du service pour compenser les amortissements des dépenses d'investissements des projets relatifs à la rénovation du réservoir des Dailles et à l'étude de la nouvelle usine de Saint-Sulpice.

Au Service du logement et des gérances, l'écart s'explique par une surévaluation au budget 2019 de la neutralisation des impacts financiers du crédit relatif au projet d'assainissement énergétique et de rénovation des bâtiments du patrimoine financier (préavis N° 2015/50) (voir poste 33 ci-avant).

Au Service social (SSL), une baisse de la subvention cantonale liée au nombre de dossiers RI traités par le service entraîne une augmentation du prélèvement sur le Fonds de réserve du SSL pour couvrir le déficit du Centre social régional (CSR).

Au Service des écoles primaires et secondaire, un prélèvement moindre de CHF 0.3 million dans la provision pour l'entretien durable des bâtiments scolaires a été effectué afin de compenser les amortissements des dépenses du crédit relatif au préavis N° 2015/45 « Assainissements et créations de classes dans les bâtiments ou sites scolaires ; utilisation de la provision de CHF 8 millions constituée dans le cadre du bouclage des comptes 2013 ».

Au Service de la propreté urbaine, à l'Unité gestion des déchets, le résultat d'exploitation n'a pas entraîné de prélèvement dans le Fonds de réserve pour la gestion de déchets.

Au Service des finances, des prélèvements dans le Fonds pour risques génériques financiers (CHF 0.2 million) ont été effectués afin de couvrir les frais engendrés par un contrôle TVA dans les services.

Enfin, les Services industriels ont procédé aux opérations suivantes (écarts par rapport au budget) :

(en millions de CHF)

— Fonds de réserve et de renouvellement de l'électricité de Lavey	+5.3
— Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement de l'électricité	-5.3
— Fonds de péréquation pour la vente d'énergie électrique	-0.4
— Fonds de péréquation du chauffage à distance	-1.0

4.1.2 Comptes des investissements du patrimoine administratif

Ce compte se présente comme suit :

INVESTISSEMENTS NETS	DEPENSES	RECETTES
Immeubles et ouvrages d'intérêt public, subventions d'investissements	122'326'589.05	
Véhicules, machines, matériel, logiciels et matériels informatiques	8'259'185.52	
Marchandises et approvisionnements (diminution du stock)		527'436.49
Prêts et participations permanentes	13'399'113.65	480'312.00
Autres dépenses à amortir (comptes d'attente)	3'303'309.50	
Subventions et recettes pour investissements		25'665'546.83
Recettes sur les véhicules, machines et matériel		400'558.74
Investissements nets		120'214'343.66
Sous-total	<u>147'288'197.72</u>	<u>147'288'197.72</u>
FINANCEMENT		
Investissements nets	120'214'343.66	
Amortissement du patrimoine administratif		126'344'015.31
Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	11'166'464.13	
Augmentation des provisions		1'796'168.00
Insuffisance d'autofinancement		3'240'624.48
	<u>131'380'807.79</u>	<u>131'380'807.79</u>

Les investissements du patrimoine administratif se sont élevés à CHF 147.3 millions au brut (CHF 120.2 millions au net) très proche de la capacité de financement de la Ville.

En effet, l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement, s'est élevé à CHF 117 millions permettant de couvrir l'intégralité des investissements de la Ville à CHF 3.2 millions près.

Voici à titre indicatif les principales dépenses effectuées au cours de l'exercice 2019 :

	Tranche annuelle budgétisée	Dépenses 2019
	<i>(en millions de CHF)</i>	
<u>Culture et développement urbain</u>		
Musée Cantonal des Beaux-arts – Pôle muséal	3.0	3.0
<u>Sécurité et économie</u>		
Remplacement et extension du réseau de distribution d'eau	5.8	5.2
Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics	3.6	2.9
Nouvelle cuve au réservoir des Dailles	2.5	1.4
Nouvelle usine de production d'eau potable « Saint-Sulpice II »	2.0	2.1
<u>Sports et cohésion sociale</u>		
Organisation des Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver de 2020	4.7	1.0
Vallée de la Jeunesse – Assainissement de la façade et des toitures	2.9	3.5
<u>Logement, environnement et architecture</u>		
Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines	3.4	2.6
Entretien et importants travaux de remise en état de bâtiments du PA et du PF	6.1	1.7
Projet ORASI	1.3	1.3
Evolution RECOLTE 2019-2023	1.0	1.7
<u>Enfance, jeunesse et quartiers</u>		
Assainissement et création de classes dans les bâtiments ou sites scolaires	1.0	1.0
Construction du complexe scolaire du quartier des Fiches, école de Riant-Pré	9.0	5.9
Collège de Béthusy – Construction de 16 classes	5.0	0.9
<u>Finances et mobilité</u>		
Rénovation et extension de la voirie	8.3	7.2
Rénovation de diverses places de jeux – 2 ^e et 3 ^e étapes	1.1	1.2
Ligne TI 24 – Parcours Olympique – Création d'une nouvelle ligne de bus	1.0	1.0
Rues vivantes – Aménagements urbains	0.0	1.3
WC publics, rénovation et modernisation – Etape 1	1.1	0.9
<u>Services industriels</u>		
Remplacements et extensions ordinaires	16.0	16.3
Renouvellement du réseau de distribution électrique (1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e phases)	2.2	2.0
Plan lumière Lausanne	3.0	3.0
Rénovation du poste électrique de Romanel-sur-Lausanne	1.3	2.1
Renouvellement du réseau de distribution électrique 2017-2021	16.1	14.3
<u>Métamorphose</u>		
Centre sportif de la Tuilière : création d'un centre de football et d'athlétisme	0.0	2.6
Stade de la Tuilière – Construction d'un stade de football	17.9	18.6
Plaines-du-Loup – Prés-de-Vidy – Etudes générales et travaux préparatoires	5.8	2.0

4.1.3 Plafond d'endettement

Sur la base du bilan publié au 31 décembre 2019, la dette brute et l'endettement net évoluent comme suit :

En millions de CHF	31.12.2018	31.12.2019	Variation
Dette brute	2'539.6	2'578.8	+ 39.2
Endettement net	2'006.1	2'010.8	+ 4.7

Il s'agit de rappeler que le plafond d'endettement net pour la présente législature est fixé à CHF 2.4 milliards.

4.1.4 Bilan général

Le bilan ainsi que le détail de certaines rubriques figurent en annexe au présent préavis.

Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire :

ACTIF

112 Impôts à encaisser CHF **145'598'185.92**

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'ACI, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux. Il comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 2019 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 2019 mais non encore encaissés au 31 décembre 2019.

115 Débiteurs CHF **164'529'108.46**

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 2019.

120 Titres CHF **98'434'422.98**

L'augmentation de ce poste de CHF 5.8 millions par rapport à 2018 est due principalement à l'augmentation du capital actions de CHF 4 millions de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A. et de l'achat de 1'053 actions de Romande Energie Holding S.A.

122 Prêts CHF **25'949'887.15**

Ce montant correspond essentiellement au solde du prêt octroyé à LFO S.A. (Lausanne Fibre Optique) pour le paiement du rachat du réseau de la Ville, présenté distinctement sous ce chapitre dans un but de transparence.

123 Immeubles CHF **352'754'858.08**

L'augmentation de ce poste par rapport à 2018 (+CHF 15.3 millions) résulte principalement des acquisitions effectuées en 2019.

13 Actifs transitoires CHF **77'435'218.95**

Sont compris dans cette position, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, certaines prestations à facturer, de même que des acomptes de l'Etat concernant l'exercice fiscal 2019 encaissés au début 2020.

Patrimoine administratif **CHF 1'285'963'263.67**

L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de CHF) :

Solde au 1 ^{er} janvier 2019		1'292'093
Investissements bruts		147'288
		<u>1'439'381</u>
dont à déduire :		
– Recettes d'investissements	27'074	
– Amortissements	<u>126'344</u>	<u>153'418</u>
Solde au 31 décembre 2019		<u>1'285'963</u>

Ce montant est notamment composé des éléments suivants :

14 Investissements du patrimoine administratif **CHF 1'143'618'715.15**

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels et des patrimoines autofinancés (services de l'eau et de la propreté urbaine) pour CHF 720 millions. En application du règlement cantonal sur la comptabilité des communes, ces biens doivent obligatoirement être amortis.

15 Prêts et participations permanentes **CHF 119'119'145.03**

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment des participations dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, de l'environnement, des activités sociales et de l'économie, ainsi que celles, importantes, relevant du domaine de l'énergie. Voir le détail dans l'annexe au bilan.

L'importante augmentation de CHF 11.4 millions de ce poste s'explique par la création de la société Beaulieu S.A. (+CHF 13.1 millions, rapport-préavis N° 2018/60 relatif à la restructuration de la Fondation de Beaulieu).

16 Subventions d'investissements **CHF 11'366'868.20**

L'essentiel de ce poste concerne la subvention pour la modernisation du site du Palais de Beaulieu.

17 Autres dépenses à amortir **CHF 11'858'535.29**

Jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 « Investissements » ou de leur amortissement, les comptes d'attente et crédits d'étude sont rangés sous ce titre.

18 Avances aux financements spéciaux **CHF 4'269'720.48**

Ce montant correspond à une avance de CHF 3.3 millions pour le Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement de l'électricité, une de CHF 0.4 million pour le Fond de péréquation pour la vente d'énergie électrique et une de CHF 0.6 million pour le Fonds de différence de couverture pour le timbre d'acheminement des distributeurs aval du gaz.

19 Découvert **CHF 1'038'565'459.66**

L'évolution de ce chapitre se présente comme il suit (en milliers de CHF) :

Etat au 1 ^{er} janvier 2019		1'027'399
Excédent de charges du compte de fonctionnement de 2019		<u>11'166</u>
Etat au 31 décembre 2019		<u>1'038'565</u>

La valeur des immeubles et des DDP inscrits au patrimoine financier figure actuellement au bilan pour CHF 353 millions (voir chapitre 123 du bilan). Une réserve latente de CHF 450 millions est à considérer sur ces objets suite au travail d'estimation à la valeur de marché réalisé par la Commission immobilière.

PASSIF

21 Dettes à court terme **CHF 951'100'000.00**

Cette position englobe, d'une part, l'ensemble des prêts à court terme d'une durée inférieure à 12 mois (CHF 741.1 millions) et, d'autre part, l'ensemble des dettes à moyen et long termes dont le dénouement est prévu à court terme (CHF 210 millions). Parmi ces montants, CHF 500 millions concernent des emprunts à court terme liés à des swaps de taux d'intérêts.

22 Dettes à moyen et à long termes **CHF 1'627'672'500.00**

Le détail de ces dettes figure dans l'annexe au bilan. Au cours de l'exercice 2019, les opérations suivantes ont été réalisées :

	Montant	Intérêt nominal %	Durée
Emprunt effectué			
Emprunt public	100'000'000	1.0500	2019 - 2044
Emprunt public	100'000'000	0.0500	2019 - 2054
Total	200'000'000		
Remboursements			
Emprunt privé	100'000'000	3.1460	2007 - 2019
Emprunt privé	20'000'000	2.9850	2009 - 2019
Emprunt privé	10'000'000	3.0000	2009 - 2019
Emprunt privé	10'000'000	2.9500	2009 - 2019
Amortissement financier	5'000		
Total	140'005'000		
Emprunts échus dans l'exercice suivant et présentés à court terme			
Emprunt privé	100'000'000	3.2950	2006 - 2020
Emprunt privé	10'000'000	2.7500	2010 - 2020
Emprunt privé	50'000'000	2.8950	2010 - 2020
Emprunt privé	50'000'000	2.9250	2010 - 2020
Total	210'000'000		

233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique **CHF 29'705'766.77**

Les disponibilités de trois fondations et de plusieurs fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville.

24 Provisions **CHF 114'492'906.33**

La diminution de ce poste (-CHF 7.2 millions) s'explique principalement par une dissolution partielle de la provision pour risques de perte sur débiteurs (-CHF 4.9 millions) et de la provision pour l'égalisation du résultat de l'électricité (-CHF 1.2 million), ainsi que par la dissolution de la provision pour couverture de déficit des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020 (-CHF 1 million).

25 Passifs transitoires **CHF 82'026'724.92**

Cette rubrique est constituée notamment des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des charges concernant des factures à recevoir pour l'exercice 2019 ou des recettes perçues d'avance.

28 Fonds de renouvellement et réserve CHF 276'638'481.10

Le détail de ce poste figure dans l'annexe au bilan ci-après. Les mouvements significatifs enregistrés sous ce poste (+CHF 3 millions) sont, au Service des finances, une attribution nette de CHF 1.3 million (+CHF 1 million dans le Fonds pour risques génériques financiers et +CHF 0.4 million dans le Fonds de réserve pour fluctuation de valeur des placements, prêts et participations permanentes), au Service de l'eau, une attribution nette de CHF 15 millions (+CHF 11.9 millions dans le Fonds de réserve et de renouvellement du service, +CHF 5.1 millions dans le Fonds de péréquation de la STEP et Eaux usées, -CHF 2.1 millions dans le Fonds de réserve pour le renouvellement de la station de Saint-Sulpice), au Service du logement et des gérances, des prélèvements de CHF 7.5 millions dans le Fonds de rénovation et d'assainissement énergétique des bâtiments du patrimoine financier, au Service des écoles primaires et secondaires, des prélèvements nets de CHF 0.4 million dans le Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires et, aux Services industriels, des prélèvements nets de CHF 5.2 millions (pour plus de détails voir postes 38 et 48 ci-avant).

5. Principes d'activation aux SIL – Régularisation comptable – Crédit complémentaire au préavis N° 2016/16

5.1 La gestion des actifs par les SIL

La gestion des actifs des SIL nécessite une valorisation des actifs conforme à leur valeur économique. La pratique comptable de valorisation des actifs à leur valeur de construction nette du financement de tiers ne permet pas d'avoir des valeurs d'immobilisations qui reflètent la réalité des infrastructures dont les SIL sont propriétaires et ne sera plus utilisée. Cette pratique a été mise en œuvre pour le préavis N° 2016/16 « Axes forts de transports publics urbains (AFTPU). Projet de tramway entre la gare de Renens et la place de l'Europe à Lausanne. Demande d'un crédit de réalisation » qui implique des montants très importants qu'il s'agit de régulariser au brut.

Pour rappel, ce préavis finance le déplacement de réseaux qu'impose la construction du tramway ainsi que des opportunités d'aménagements complémentaires. Les réseaux des SIL qui seront supprimés pour être reconstruits à neuf plus loin ne sont pas entièrement amortis et présentent une valeur résiduelle. Il ne serait pas adéquat de facturer ces coûts à travers les tarifs aux clients finaux, qui n'en tirent aucun avantage. Le coût de la suppression anticipée de ces réseaux est donc prise en charge par celui qui en est la cause, soit les tl.

La valeur résiduelle des réseaux déplacés dans le cadre de la réalisation du tramway se monte à un montant de CHF 27'990'000.- que les tl se sont engagés à compenser. Le coût des nouveaux réseaux réalisés dans ce cadre se monte au total à CHF 41'500'500.-. Un montant de CHF 13'510'500.- avait été sollicité au net par les SIL, par l'intermédiaire du préavis N° 2016/16. Il est dès lors nécessaire de revoir cette demande de financement au brut et de comptabiliser les flux en question comme suit¹ :

- activation des investissements à leur valeur réelle, brute ;
- amortissement complet de la valeur résiduelle des actifs supprimés dans l'année où ils sont démantelés ;
- comptabilisation en recettes sur le budget de fonctionnement des montants versés par les tl en compensation de la valeur résiduelle des actifs démantelés.

Pour permettre d'activer les investissements prévus par le préavis N° 2016/16 à leur juste valeur, un crédit complémentaire de CHF 27'990'000.- est nécessaire. Ce crédit ne modifie pas les montants de trésorerie déboursés par la Ville pour cette opération : il s'agit d'une problématique purement comptable.

En outre, il est apparu que des déplacements provisoires de réseaux étaient également nécessaires pour permettre la réalisation du tramway. Le coût de ces déplacements et de la remise en état est

¹ Cette manière de procéder est conforme à ce qui est prévu dans un domaine régulé comme celui de l'électricité. Dans ce contexte, les installations existantes doivent être activées sur la base des coûts initiaux de construction et les installations démantelées avant la fin de leur durée de vie faire l'objet d'amortissements extraordinaires qui ne sont pas imputables aux coûts de réseau. Ces coûts doivent être financés par le tiers à l'origine du démantèlement anticipé ou restent à charge de l'exploitant en diminution de marge.

également pris en charge par les tl. Il affecte le budget de fonctionnement uniquement. Il implique des charges estimées à CHF 3'100'000.- et des revenus estimés à CHF 3'725'000.-, la différence étant constituée par le coût de personnel interne figurant au budget et facturé aux tl. Ces impacts seront assumés par le budget de fonctionnement des SIL dès 2021.

La prise en charge des désinvestissements et des déplacements provisoires est traitée dans la convention entre les tl et la Ville.

5.2 Régularisation comptable – Le crédit complémentaire sollicité

Dans le cadre du préavis N° 2016/06, la contribution des tl avait été appliquée en diminution de tous les postes d'investissements. Certains postes ont par ailleurs été revus, la planification ayant progressé depuis 2016. Tenant compte de ces éléments, le crédit complémentaire sollicité se répartit de la manière suivante :

	Crédit selon préavis N° 2016/16	Régularisation comptable	Crédit total
Réseau électrique souterrain	2'303'000	5'026'500	7'329'500
Travaux de génie civil	430'000	3'626'500	4'056'500
Matériel et main d'œuvre externe	657'500	671'000	1'328'500
Travaux divers et imprévus	101'400	67'000	168'400
Main-d'œuvre interne	1'016'000	593'000	1'609'000
Intérêts intercalaires	98'100	69'000	167'100
Eclairage public	971'500	1'439'500	2'411'000
Travaux de génie civil	40'000	604'000	644'000
Matériel	525'000	609'000	1'134'000
Travaux divers et imprévus	65'500	61'000	126'500
Main-d'œuvre interne	284'500	145'000	429'500
Intérêts intercalaires	56'500	20'500	77'000
Réseau télécoms	48'000	1'003'500	1'051'500
Travaux de génie civil		781'000	781'000
Matériel et main d'œuvre externe	43'000	175'000	218'000
Travaux divers et imprévus	5'000	17'500	22'500
Main-d'œuvre interne		30'000	30'000
Intérêts intercalaires			
Réseau de gaz	6'475'000	12'320'500	18'795'500
Travaux de génie civil	1'370'000	8'404'000	9'774'000
Matériel et main d'œuvre externe	2'820'000	2'104'500	4'924'500
Travaux divers et imprévus	420'200	210'500	630'700
Main d'œuvre interne	1'425'000	1'427'000	2'852'000
Intérêts intercalaires	439'800	174'500	614'300
Réseau de chauffage à distance	3'713'000	8'200'000	11'913'000
Travaux de génie civil	1'500'000	5'412'000	6'912'000
Matériel et main d'œuvre externe	1'495'000	2'370'000	3'865'000
Travaux divers et imprévus	302'600	237'000	539'600
Main d'œuvre interne	282'500	69'000	351'500
Intérêts intercalaires	132'900	112'000	244'900
Total	13'510'500	27'990'000	41'500'500

A noter que ce projet complexe a fait l'objet de plusieurs reports et que le montant dépensé à ce jour par les SIL sur le crédit accordé par le préavis N° 2016/06 ne se monte qu'à CHF 46'599.-.

6. Aspects financiers

6.1 Incidences sur le budget d'investissement

Ce préavis a pour conséquence une augmentation du total du plan des investissements de CHF 27'990'000.-. A ce jour, elle est planifiée de la manière suivante :

(en milliers de CHF)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Dépenses d'investissements		7'540	10'400	6'000	3'300	750	27'990
Recettes d'investissements							0
Total net		7'540	10'400	6'000	3'300	750	27'990

Cette augmentation n'a aucun effet sur la trésorerie de la Ville. La participation des tl qui était auparavant comptabilisée en déduction de l'investissement sera versée en recettes sur le budget de fonctionnement en compensation de la charge d'amortissement extraordinaire des actifs démantelés de manière anticipée.

6.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

6.2.1 Charges d'exploitation

Les déplacements provisoires de réseaux nécessaires pour permettre la réalisation du tramway seront effectués par les équipes des SIL, avec l'appui d'entreprises externes. Ils impliquent des charges de prestations de tiers et de matériel qui sont estimées à CHF 3'100'000.- financées à partir de 2021 par l'intermédiaire du budget de fonctionnement.

6.2.2 Charges d'amortissements

Les réseaux déplacés et remis à neuf seront amortis comme prévu par le préavis N° 2016/16, sur 30 ans pour les réseaux électrique, d'éclairage public et de gaz, et sur 10 ans pour le réseau de chauffage à distance.

6.2.3 Revenus

La participation des tl aux désinvestissements anticipés (CHF 27'990'000.-) sera versée de sorte à compenser les amortissements extraordinaires des actifs démantelés de manière anticipée. Ces effets se compensent et sont donc neutres sur le budget.

Les charges de personnel interne (CHF 2'264'000.-) et les coûts d'intérêts intercalaires (CHF 376'000.-) facturés aux investissements pour les nouvelles réalisations seront comptabilisés en revenus dans le budget de fonctionnement (CHF 2'640'000.- au total).

Le coût des déplacements provisoires de réseaux est également pris en charge par les tl. Ces revenus couvrent les coûts de main-d'œuvre interne, de prestations de tiers et de matériel nécessaires à ces opérations et sont estimés à ce jour à un total de CHF 3'725'000.-.

6.4 Tableau

Les éléments financiers sont présentés ici à titre indicatif, les aléas de calendrier sur un projet aussi important étant quasi inévitables.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Personnel suppl. (en EPT)							
(en milliers de CHF)							
Charges de personnel							
Charges d'exploitation		1'000	1'015	665	335	85	3'100
Charges d'intérêts							
Amortissements		7'540	10'400	6'000	3'300	750	27'990
Total charges suppl.		8'540	11'415	6'665	3'635	835	31'090
Diminution de charges							
Mains d'œuvre interne et intérêts intercalaires		-760	-910	-595	-310	-65	-2'640
Revenus (compensation déplacements provisoires)		-1'145	-1'260	-815	-405	-100	-3'725
Revenus (compensation désinvestissements)		-7'540	-10'400	-6'000	-3'300	-750	-27'990
Total net		-905	-1'155	-745	-380	-80	-3'265

6. Impact sur le développement durable

Ce préavis n'a aucun impact sur le développement durable.

7. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Ce préavis n'a aucun impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

8. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2020/14 de la Municipalité, du 30 avril 2020 ;

où le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'approuver les comptes de 2019 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N°2020/14, du 30 avril 2020 ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire d'investissement du patrimoine administratif de CHF 27'990'000.- en régularisation comptable sur le préavis N° 2016/16 « Axes forts de transports publics urbains (AFTPU). Projet de tramway entre la gare de Renens et la place de l'Europe à Lausanne. Demande d'un crédit de réalisation » ;

3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements et d'intérêt de ce crédit complémentaire respectivement sur les rubriques n^{os} 331 et 322 des Services industriels en fonction des dépenses réelles.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter

Annexes : Bilan général
 Annexe au bilan